

**Chers amis pongistes,**

**Le CTT Nugerol-Landeron et le CTT La Côte Peseux ont le plaisir de vous convier aux**

**Championnats Neuchâtelois Individuels 2011-2012**

qui se dérouleront les samedi 22 et dimanche 23 octobre 2011 au

**Centre sportif « Les deux Thielles » au Landeron**

**Participation** Ces championnats sont ouverts à tous les joueurs de l'ANJTT du Canton de Neuchâtel en possession d'une licence STT valable, laquelle devra être présentée lors du règlement de la finance d'inscription (**oubli : amende Fr. 20.- selon art.12.3.1 R.F. STT**).

**Séries prévues**

**Samedi 22 octobre 2011**

***Ouverture de la salle 7 h 30***

8h: Double garçons U11-U13 (KO system)  
Double garçons U15-U18 (KO system)  
Double filles U11-U18 (KO system)  
9h: Double mixte Jeunesse (KO system)  
Simple garçons U11-U13 (poule)  
Simple garçons U15 (KO system)  
Simple garçons U18 (KO system)  
10h: Simple filles U11-U18 (KO system)  
Double O40-O70 (poule)  
11h: Open Jeunesse mixte (KO system)  
Double Open Messieurs E (KO system)  
12h: Simple O40 (poule)  
Simple O50-O70 (poule)  
13h: Simple Open Messieurs E (KO system)

**Dimanche 23 octobre 2011**

***Ouverture de la salle 7 h 30***

8h: Double Mixte  
Double Open Messieurs D  
Double Open Messieurs C  
9h30: Simple Open Messieurs C  
Double Messieurs A/B  
10h30: Double Dames  
Simple Open Messieurs D  
Simple Open Messieurs B  
12h: Open A/B/C/D (D3 et plus uniquement)  
13h: Simple Dames B/C/D

***L'horaire indiqué est à titre indicatif, des retards ne sont pas à exclure.***

## Généralités

Les championnats neuchâtelois individuels se disputent selon la formule suivante :

### Simple garçons U11-U13 et seniors (simples et doubles)

- Jusqu'à 3 inscrits : série annulée ou regroupée
- Dès 4 inscrits : poule de 4 ou de 3 (nombre de qualifiés à déterminer) puis tableau à élimination directe

### Pour toutes les autres séries

- Jusqu'à 3 joueurs inscrits : série annulée ou regroupée
- Dès 4 inscrits : tableau à élimination directe

Lors des poules, en cas d'égalité de victoires entre deux joueurs et plus, le classement est établi en fonction des critères suivants :

- le quotient des manches gagnées et perdues
- le quotient des points gagnés et perdus

Seules les parties entre joueurs à égalité sont prises en considération.

## Règlement :

- Samedi : Chaque joueur peut s'inscrire à deux simples et deux doubles + double mixte jeunesse.
- Dimanche : Chaque joueur peut s'inscrire à deux simples + open A/B/C/D et un double + mixte.
- Un joueur peut s'inscrire dans la série de simple correspondant à son classement et dans la série directement supérieure. **Les joueurs D1 ou D2 ne peuvent pas participer à la série C et à l'Open A/B/C/D.**
- Les dames **peuvent** s'inscrire dans les séries «messieurs» mais devront choisir, le dimanche, entre faire deux séries Open Messieurs ou une série Open Messieurs + Open Dames. Sachant qu'elles peuvent participer, en plus de ces séries, à l'Open Messieurs A/B/C/D si elles ont un classement Hommes de D3 ou plus.
- Tous les joueurs et joueuses U11-U13-U15-U18 peuvent participer à l'open jeunesse mixte en plus de leurs catégories d'âge respectives.
- Tous les joueurs U11-U13-U15-U18 **doivent** participer dans leur catégorie d'âge. Par exemple : Un U15 ne peut pas jouer en U18.
- Toutes les parties se déroulent en trois sets gagnants à l'exception de l'open A/B/C/D qui, dès les quarts de finale, se joue en quatre sets gagnants.
- Un joueur peut s'inscrire dans la série de double correspondant à son classement **ou** dans celle qui comporte le classement directement supérieur au sien (à condition d'avoir un partenaire de la catégorie supérieure). **Le joueur D1 ou D2 ne peut pas participer à la série double C.**
- Les dames peuvent, le dimanche, jouer deux doubles + mixte
- **Aucune petite finale ne sera disputée. Les deux demi-finalistes vaincus seront médaillés.**

<b>Balles officielles</b>	Nittaku *** orange. Fournies par les joueurs ou vendues 2.- pendant le tournoi
<b>Nombre de tables</b>	16
<b>Juge-arbitre</b>	Katja Brand
<b>Finance d'inscription</b>	Toutes les séries simples Fr. 8.- Séries doubles, par joueur / joueuse Fr. 7.- U11, U13, U15, U18 : toutes les séries Fr. 5.-

	Taxe STT (pour le tournoi)	Fr. 4.-
<b>Inscription</b>	Sur les listes envoyées aux clubs, lesquelles devront être retournées ( <b>par courrier "A"</b> ) jusqu'au mardi 11 octobre 2011 (timbre de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :	
	<b>Christian Mignot, Pinceleuses 4, 2015 Areuse</b>	
	<b>Ou de préférence par e-mail à : christian.mignot@anjtt.ch</b>	
<b>Tirage au sort</b>	Vendredi 14 octobre 2011 à 20h00 chez Cédric Vendé. Dès tirage au sort les inscriptions supplémentaires ne seront plus acceptées.	
<b>Paielement</b>	Par bulletins de versement qui seront envoyés aux clubs.	
<b>Informations diverses</b>	<b><u>Tenue officielle selon le règlement STT</u></b>	
<b>Absence excusée</b>	Par téléphone à Christian Mignot, au plus tard le vendredi 21 octobre 2011 avant 19h00 (téléphone : 078 674 89 62)	
<b>Forfait</b>	Toute absence non excusée sera sanctionnée d'une amende selon l'article 12.2.3 du Règlement Financier STT ( <b>frais d'inscription + Fr. 20.-</b> )	
<b>Bar</b>	Petite restauration et boissons chaudes/froides à prix attractifs.	
<b>Président du comité d'organisation</b>	Julien Schreyer	

**En nous réjouissant de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons,  
Chers amis pongistes, nos salutations amicales et sportives.**

Le Landeron, le 12 août 2011

Les organisateurs

**Annexe** : tableaux d'inscriptions du tournoi et inscription à la Penne Party.